

## **Démocratiser la gouvernance mondiale : Principes relatifs à la participation des organisations de la société civile au multilatéralisme**

Secrétariat du FIM  
Montréal  
3 novembre 2009

Les *Principes relatifs à la participation des organisations de la société civile au multilatéralisme* sont destinés aux réseaux, alliances et coalitions d'organisations de la société civile – ci-après appelées OSC – internationale qui travaillent à la démocratisation des activités, programmes, politiques et pratiques des institutions multilatérales et du système multilatéral.

L'une des missions premières du Forum international de Montréal (FIM) est de recueillir et diffuser les stratégies et les leçons apprises par ces activistes. Les *Principes relatifs à la participation des OSC au multilatéralisme* répondent au besoin de miser sur les stratégies et leçons recueillies par le FIM depuis sa création en 1998 et d'établir des principes généraux de bonne pratique.

Les *Principes relatifs à la participation des OSC au multilatéralisme* reflètent les réflexions du FIM et son expérience. Ils sont issus de l'expérience et du savoir des praticiens, tels qu'étayés par les rapports et les études de cas du FIM, les discussions des conférences et forums du FIM et les résultats d'un sondage international mené auprès de chefs de file de la société civile. Ces principes visent à exprimer le meilleur, ou l'idéal, des valeurs et des normes de conduite qui devraient guider la participation des OSC au système multilatéral. Ils reposent sur deux convictions du FIM : (1) Il faut démocratiser le multilatéralisme, et ce, à tous les niveaux – régional, inframondial et mondial – pour démocratiser la gouvernance mondiale et (2) Les OSC doivent participer au multilatéralisme pour que cette vision se réalise.

Le FIM ne prétend pas représenter le point de vue des OSC en général ou de l'ensemble de la société civile. Nous espérons cependant que ces principes de bonne pratique vont stimuler et nourrir la réflexion des OSC quant aux valeurs et aux normes susceptibles de guider à la fois leur participation aux institutions multilatérales et, s'il y a lieu, leur retrait de ces institutions.

C'est un ouvrage en évolution constante, que le FIM continuera d'élaborer au fur et à mesure de l'apport des activistes de la société civile. Il énonce huit *Principes relatifs à la participation des OSC au multilatéralisme* :

1. Que les OSC créent et maintiennent des liens réciproques entre local et mondial.
2. Que les OSC documentent et diffusent le savoir issu de leur pratique.
3. Que les OSC embrassent toute la diversité de leur secteur.
4. Que les OSC comprennent le contexte global de la gouvernance mondiale.
5. Que les OSC aient le désir et la capacité de collaborer – et cesser de collaborer – avec diplomatie avec des tiers ayant une autre vision du bien commun.
6. Que les OSC s'engagent activement envers leur mission et leurs objectifs à long terme.
7. Que les OSC soient ouvertes et transparentes quant à ceux qu'elles représentent et à qui elles rendent des comptes.
8. Que les OSC alignent leur pratique sur leurs valeurs.

Vos commentaires sont les bienvenus.

## **Démocratiser la gouvernance mondiale : Principes relatifs à la participation des organisations de la société civile au multilatéralisme**

### **Définitions**

*Gouvernance mondiale* : Supervision des ententes, conclues par une pluralité d'États souverains, qui lient les États signataires et exercent un impact mondial.

*Démocratiser la gouvernance mondiale* : Mettre en œuvre un processus par lequel les citoyens ou leurs élus participent directement à toutes les facettes de la gouvernance mondiale, dont la préparation des politiques publiques et la planification, l'application et le contrôle de toute législation qui en découle.

*Société civile* : Secteur de la société, distinct de l'État et du Marché, où les citoyens poursuivent, par leurs rapports mutuels, une même vision du bien commun et d'un monde juste où tous les êtres vivent dans la paix et l'harmonie.

*Principe* : Norme fondamentale de bonne conduite fondée sur des valeurs que peut partager une communauté de pratique.

*Organisations de la société civile (OSC)* : Groupes, tels que groupe communautaire, organisation non gouvernementale, syndicat, organisation des peuples autochtones, organisme caritatif, groupe confessionnel, association professionnelle ou fondation, qui poursuivent des buts communs.

*Multilatéralisme* : Ensemble de pays qui travaillent de concert à un enjeu donné.

### **Les principes :**

1. Que les OSC créent et maintiennent des liens réciproques entre local et mondial.

La sagesse, l'expérience et le savoir des gens forment les racines de la gouvernance mondiale démocratique. De fait, les cultures locales sont les gardiennes des valeurs universelles qui doivent être préservées par la communauté internationale et insufflées dans le dialogue à tous les niveaux. Le succès et la viabilité des processus de démocratisation régionaux et internationaux sont ancrés dans les valeurs, la dynamique et la réalité des luttes et des priorités locales et nationales. Ce principe établit que les OSC au niveau local et national sont la base essentielle de la crédibilité et de la légitimité de la société civile, de la réalisation d'un changement durable et de la réforme du système multilatéral à tous les niveaux. De fait, les changements les plus significatifs surviennent au niveau international et national lorsque l'impulsion de la réforme est étayée, voire menée, par une société civile nationale organisée et éclairée. Créer et maintenir des liens réciproques entre les OSC de la base locale et l'arène mondiale est un élément fondamental de la démocratisation de la gouvernance mondiale.

Ces liens solides permettent d'enraciner le dialogue et l'action des OSC dans la réalité des gens. Ils favorisent l'échange d'information équilibré, offrant la cohésion et le contexte global à la base d'une action éclairée et d'une orientation commune. Ils sont le mécanisme qui permet aux OSC actives à l'échelle régionale et mondiale d'ancrer leur travail dans les réalités locales et nationales. C'est aussi grâce à ces liens que les activistes oeuvrant à l'échelle régionale et internationale peuvent informer les activistes locaux de la façon dont leurs priorités influent sur le contexte régional et international, et réciproquement.

Ce principe reconnaît que la démocratisation de la gouvernance mondiale est entravée par la marginalisation découlant du déséquilibre du pouvoir et de l'influence entre OSC locales et nationales d'une part, et OSC internationales, d'autre part. Pour y remédier, on peut mener de rigoureuses analyses du local au mondial; créer des coalitions, alliances, réseaux, campagnes et partenariats multipartites entre OSC locales et mondiales; transférer savoir et ressources financières des grandes OSC plus riches vers les OSC plus petites et plus pauvres; et tirer parti des nouvelles technologies de l'information et des communications.

## 2. Que les OSC documentent et diffusent le savoir issu de leur pratique.

Documenter et diffuser l'expérience, le savoir et les leçons des OSC est essentiel à la bonne pratique et à la démocratisation de la gouvernance mondiale. Les OSC doivent réfléchir à leur expérience et en tirer profit, diffuser leçons et stratégies dans l'ensemble du secteur et léguer systématiquement le savoir d'une génération à l'autre.

Ce gaspillage du savoir et de la sagesse est généralisé du local au mondial, et entrave le progrès vers la gouvernance démocratique à tous les niveaux de la société. Les OSC ont besoin d'une base de connaissances reconnue, valide et légitime pour communiquer de manière efficace dans leur propre secteur et au-delà. Elles doivent se doter des moyens de documenter leur expérience et leur savoir, et de les diffuser sous des formes largement accessibles.

À l'heure où les nouveaux médias sociaux démocratiseront l'accès au savoir et la création du savoir, les OSC se doivent de créer des méthodologies, un langage, des symboles et des outils à la fois propres au secteur et accessibles. Ces méthodologies doivent permettre de capter et d'exprimer le caractère unique des points de vue, du savoir, de l'expérience, des valeurs et des visions de la société civile.

L'expérience, les analyses, les visions et les valeurs issues de la pratique doivent être diffusées en temps opportun pour être débattues et répandues partout dans le monde. Il faut éviter le jargon et la mystification inutile des enjeux importants et complexes de la gouvernance mondiale. La diffusion du savoir doit servir et éclairer les citoyens en général, ainsi que les activistes professionnels de la société civile, les universitaires, les donateurs et les représentants du système multilatéral.

La collaboration et le réseautage du savoir, ainsi que les possibilités de perfectionnement professionnel – dont le développement d'une véritable science de la pratique – sont des moyens que peut utiliser la société civile pour documenter ce qu'elle a appris et le communiquer. Les acteurs de la société civile doivent notamment être proactifs et valoriser leur expérience et leurs recherches, et mettre à l'avant-plan de leurs rapports et analyses le savoir issu de la pratique dans la communauté.

## 3. Que les OSC embrassent toute la diversité de leur secteur.

La démocratisation de la gouvernance mondiale est un objectif de la société civile mondiale, abordé selon un éventail de points de vue et de niveaux, du local au mondial. Cette diversité est un attribut qui fait la force de la société civile. Elle enrichit le dialogue et favorise l'émergence d'idées originales propices à la paix et à l'harmonie entre tous les êtres. Pour démocratiser la gouvernance mondiale, il faut inclure pleinement toutes les voix, à tous les niveaux, et embrasser la diversité croissante des enjeux, des causes et des points de vue de la société civile. Valoriser la diversité de la société civile, c'est valoriser et renforcer son caractère pluriel et celui des coalitions, alliances et réseaux favorables à ses objectifs et activités.

Les objectifs et activités des OSC couvrent la totalité des aspirations, des préoccupations et des problèmes humains. Cette diversité se reflète dans la multiplicité des formes d'organisation des

associations citoyennes : tribus ou castes traditionnelles, groupes confessionnels, groupements de membres (associations professionnelles, syndicats, groupes de défense des droits des femmes et des travailleurs, groupes d'entraide, etc.) et organisations non gouvernementales (souvent vouées à des causes sociales plus larges). Ces formes d'organisation défendent souvent une cause ou un enjeu précis et cela peut être le moyen le plus efficace d'aborder plusieurs questions relatives à la gouvernance mondiale. Mais cette focalisation peut aussi aller à l'encontre du but recherché quand le changement a des implications plus vastes, parfois mondiales, pour la terre et pour l'humanité. L'approche en silo ne suffit pas.

Comme l'humanité doit affronter la complexité croissante d'un contexte de mondialisation et d'interrelation, les OSC oeuvrant à la démocratisation de la gouvernance mondiale doivent être capables de se consulter et de collaborer dans une société civile englobant toute une gamme d'enjeux et d'organisations, et de travailler de façon efficace en terre inconnue. Ce principe reconnaît que le caractère complexe de la diversité et les exigences de l'inclusion peuvent aussi constituer des facteurs limitatifs qui freinent le progrès. Pour pallier ce problème et libérer la force et le pouvoir de la diversité, les OSC doivent être en mesure de communiquer, collaborer et négocier dans l'ensemble de leur secteur. Pour résoudre les problèmes mondiaux, il faut une ingéniosité que l'on trouve seulement dans l'équilibre des tensions inhérentes à la diversité. Devant des points de vue divergents, les OSC doivent être capables de reconnaître et d'affirmer l'objectif commun, tout en valorisant et en préservant la diversité des points de vue qu'exige la saine démocratisation. Plus on entendra la pluralité des voix de la société civile, plus l'humanité se rapprochera de la démocratisation du système multilatéral et de la gouvernance mondiale.

#### 4. Que les OSC comprennent le contexte global de la gouvernance mondiale.

La démocratisation de la gouvernance mondiale est un projet systémique dans lequel tous les enjeux en apparence distincts font partie d'un ensemble plus vaste et interrelié. Pour démocratiser la gouvernance mondiale, les OSC doivent absolument comprendre le contexte politique, économique et social plus vaste dans lequel s'inscrit leur travail. Cela englobe les multiples et fluctuantes réalités sociopolitiques de ceux qui vivent et travaillent dans leur communauté, celles du monde universitaire, des gouvernements, des donateurs et des autres acteurs qui participent à la démocratisation de la gouvernance mondiale. Les OSC doivent aussi être conscientes des nombreux liens et interrelations entre ces divers contextes.

Pour influencer sur les politiques, programmes et pratiques du système multilatéral, il est crucial que les OSC comprennent le multilatéralisme en tant que concept et phénomène, ainsi que les divers organismes et représentants du système multilatéral qu'elles veulent influencer. Pour comprendre le contexte global, elles doivent avoir la capacité et le désir de faire les recherches nécessaires et d'écouter des tiers dont les préoccupations et priorités peuvent être différentes et parfois opposées aux leurs afin d'en tirer un apprentissage. Il faut comprendre le multilatéralisme et l'ensemble du système multilatéral pour produire des analyses pénétrantes, des programmes bien structurés, des solutions opportunes et viables, et pour faire du travail de plaidoyer éclairé.

Plus vite les praticiens de la société civile s'appliqueront à comprendre le contexte global dans lequel s'inscrit leur travail, plus vite ils seront des chefs de file efficaces, capables de déceler les contradictions dans et entre les secteurs, les organisations et les communautés, et au sein des institutions multilatérales et entre elles. Grâce à un leadership éclairé et efficace, la société civile pourra réduire les dédoublements et déceler ce qui entrave le progrès.

5. Que les OSC aient le désir et la capacité de collaborer – et cesser de collaborer – de façon diplomatique avec des tiers ayant une autre vision du bien commun.

Outre les capacités de plaider, les OSC ont besoin de compétences en diplomatie pour collaborer directement avec des personnes ou institutions qui ne sont pas leurs *alliés naturels*. Vu la complexité croissante d'un contexte mondialisé, les OSC doivent pouvoir collaborer à titre de *diplomates de la société civile* crédibles et légitimes.

Les OSC qui travaillent à démocratiser la gouvernance mondiale ont une même vision du bien commun et d'un monde juste où les citoyens ou leurs élus participent directement à toutes les facettes de la gouvernance mondiale. Compte tenu de cette vision inclusive, les OSC doivent avoir le désir et la capacité de travailler directement avec des tiers ayant une autre vision. Cela englobe les États, les appareils multilatéraux, les sociétés, les institutions et les particuliers.

Jusqu'ici, la surveillance démocratique des institutions et systèmes multilatéraux puissants a été un échec. On en voit la preuve dans les crises mondiales actuelles qui menacent le bien-être de la planète et de tous les êtres. Vu la gravité et l'impact mondial croissants de ces crises, il est de plus en plus urgent que les OSC se dotent de capacités diplomatiques. Elles doivent être en mesure de participer à la diplomatie de façon compétente, formelle ou informelle, et ce, aux niveaux les plus élevés.

La diplomatie est ce qui permet aux parties de travailler ensemble malgré des valeurs et des priorités divergentes. La diplomatie veut tisser des rapports et jeter des ponts pour favoriser la communication et la collaboration constructives. Elle promeut la compréhension et le respect de l'expérience et du point de vue de l'autre, et suppose que l'on s'engage à échanger de manière franche, honnête et ouverte.

En appliquant leurs compétences diplomatiques et certains outils particuliers (par exemple, la *Chatham House Rule* pour faciliter la libre discussion), les OSC peuvent apporter à la démocratisation de la gouvernance mondiale une contribution cruciale et unique – que seule permet la diplomatie. La diplomatie permet d'aborder de façon plus constructive les préoccupations mondiales et le bon état du monde, et de prévenir des tragédies et des crises mondiales que les OSC locales sont souvent les premières à ressentir et à prédire.

Les OSC qui participent au dialogue diplomatique avec des organisations multilatérales peuvent choisir de *se retirer* de façon diplomatique. Avant d'en arriver là, elles doivent évaluer soigneusement leur participation au processus démocratique. C'est seulement quand elles sont certaines d'avoir épuisé toutes les options diplomatiques viables et qu'elles constatent qu'il n'y a plus de progrès possible que les OSC doivent se retirer, temporairement ou de façon permanente.

6. Que les OSC s'engagent activement envers leur mission et leurs objectifs à long terme.

Le changement durable et les progrès mesurables vers la démocratisation de la gouvernance mondiale peuvent prendre des années, voire des générations. L'engagement à long terme des OSC est essentiel pour réaliser cette vision. Ce principe valorise la patience et la persistance des OSC. Il met en garde contre les dangers et la stérilité du cynisme qui peut s'emparer des activistes de la société civile accablés par les difficultés. Il met aussi en lumière l'importance pour les OSC de remettre en question et modifier leurs propres politiques et pratiques, et celles de la communauté des donateurs, qui visent seulement les résultats immédiats et ignorent ou déprécient la vision et les objectifs à long terme de la démocratisation.

L'engagement des OSC envers la démocratisation de la gouvernance mondiale s'exprime dans l'action. L'une de ces actions doit être de préserver avec soin l'histoire des OSC et leur mémoire institutionnelle. L'engagement à long terme suppose le maintien de rapports de travail efficaces dans le

secteur de la société civile et avec les gouvernements et donateurs. Cela comprend aussi notamment de procéder à l'appréciation et l'évaluation du rendement et de l'efficacité internes, et des progrès vers la démocratisation mondiale.

Les enquêtes de suivi, les études et les échantillonnages, y compris à l'échelle mondiale, démontrent aux OSC et à leurs partenaires les résultats et l'impact de leurs programmes et activités à moyen et à long terme. Les leçons durables et les progrès cumulatifs sont des effets de longue haleine, qui supposent le passage du temps.

L'engagement envers l'objectif à long terme de démocratiser la gouvernance mondiale ravive la confiance et l'espoir des OSC, et réaffirme la vision partagée du bien commun et d'un monde où tous les êtres vivent en harmonie.

7. Que les OSC soient ouvertes et transparentes quant à ceux qu'elles représentent et à qui elles rendent des comptes.

Pour établir et maintenir leur légitimité et leur crédibilité, il est crucial que les OSC soient ouvertes, honnêtes et transparentes en ce qui a trait à ceux qu'elles représentent et à qui elles rendent des comptes. Les praticiens de la société civile, ainsi que ses organisations, alliances et réseaux, doivent établir rigoureusement – et laisser savoir – qui ils représentent et à qui ils rendent des comptes.

Dans le cadre de ces principes, *représenter* se rapporte aux situations où des porte-parole ont reçu le mandat officiel de parler au nom d'un groupe clairement identifiable. Les OSC sont l'élément participatif plutôt que représentatif de la démocratie. Elles ne peuvent prétendre représenter *le peuple* au même titre que les parlementaires et les gouvernements démocratiques. Les OSC représentent ceux qui leur ont confié le mandat de réaliser leur mission. Cela comprend les membres, la base et le conseil d'administration ou de surveillance. En contexte démocratique, les OSC rendent donc des comptes à ceux qu'elles peuvent prétendre représenter et, réciproquement, elles représentent ceux à qui elles rendent des comptes. Les OSC ne peuvent prétendre qu'elles représentent une cause.

À titre d'élément participatif de la démocratie, les activistes et les organisations de la société civile jouissent du droit citoyen de défendre des valeurs, des enjeux et des causes, et de proposer des solutions aux problèmes qui touchent les citoyens. Même si elles ne peuvent prétendre représenter des enjeux, des convictions, des peuples ou des causes générales, les OSC qui oeuvrent à la démocratisation de la gouvernance mondiale peuvent recueillir et exprimer le point de vue des groupes défavorisés et marginalisés, et de ceux qui sont mal ou pas du tout représentés. Vu leur impact direct sur les appareils multilatéraux et le développement démocratique, les OSC oeuvrant à la démocratisation des appareils multilatéraux ont le devoir de refléter ces points de vue avec exactitude et fidélité.

8. Que les OSC alignent leur pratique sur leurs valeurs.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* offre aux OSC des normes de conduite communes à tous les peuples de la terre. À titre individuel et dans leurs diverses structures d'alliances et de réseaux, les OSC doivent s'efforcer de respecter ces principes universels dans toutes leurs politiques et pratiques.

Nous reconnaissons que les actions des activistes de la société civile et des OSC ne sont pas toujours conformes aux valeurs et objectifs énoncés. Il peut sembler irréaliste et parfois très difficile d'appliquer directement des normes idéales dans le cadre de la vie réelle. Contrairement à la théorie, la pratique se bute à un ensemble complexe de facteurs contextuels et elle ne reflète pas toujours pleinement les idéaux et les principes des acteurs de la société civile ou des OSC. Il est néanmoins impératif que les OSC énoncent clairement leurs idéaux et leurs valeurs, qu'elles défendent les normes de conduite les plus élevées et qu'elles s'efforcent de s'y conformer de façon rigoureuse et

systématique. De fait, vu la nature et la fonction des OSC en tant qu'organes d'un secteur *civil* voué au bien commun, elles doivent préserver leur légitimité et leur crédibilité dans la sphère publique, privée, gouvernementale et multilatérale pour justifier leur sens et leur raison d'être. La crédibilité et la légitimité des OSC exigent qu'elles alignent strictement leurs pratiques sur les valeurs énoncées.

Pour aligner pratiques, politiques et valeurs, les OSC peuvent utiliser l'auto-appréciation, l'évaluation et l'amélioration sur une base continue. Le désir des OSC de se questionner, de déceler les écarts entre leurs valeurs et leurs actions, et de s'efforcer avec courage et persévérance de rester fidèles à leurs principes est ce qui permet d'espérer en un monde où tous les êtres vivent dans la paix et l'harmonie.